

## **Le verbe <FAIRE>, pro-verbe et verbe opérateur, dans quelques textes sur la langue française du XVIIe au XIXe siècles**

*María Teresa GARCÍA-CASTANYER*  
Departamento de Filología Románica  
Universidad de Barcelona

[Les études grammaticales sur le verbe FAIRE analysent et décrivent trois emplois différents de ce verbe:

- 1.— FAIRE, verbe à plusieurs sens et verbe substitut
- 2.— FAIRE, verbe opérateur
- 3.— FAIRE, auxiliaire dans la construction causative

Si nous considérons les deux premiers emplois, nous pouvons constater, aisément, qu'il s'agit d'un pro-verbe qui nous permet de délimiter une classe de verbes du français contemporain: les verbes d'action à sujet [+ humain]. Donc l'emploi de FAIRE, verbe opérateur, n'est qu'une variante du premier emploi limitée à un groupe de verbes qui peuvent être paraphrasés par la construction

[Faire + Groupe Nominal (Nom de Nom)].

Nous pouvons trouver l'intuition de ces caractéristiques dans quelques grammaires et textes allant de la fin du XVIIe au XIXe siècles. Seulement, les observations de ces auteurs sont toujours teintées de considérations normatives et «puristes» sur la langue française. Les traités sur les «régionalismes» acquièrent, par conséquent, une place primordiale.]

### **1. Les trois emplois du verbe FAIRE**

Dans la description et explication grammaticale du français contemporain, le verbe FAIRE est, sans doute, un des plus complexes. Nous ne disposons pas encore, à notre connaissance, d'une description exhaustive de toutes ses propriétés ainsi que de toutes les constructions ou groupes de constructions dans lesquelles il peut se trouver. Dans ce sens,

nous devons à J. Giry-Schneider<sup>1</sup> l'étude la plus complète où sont mises au point les constructions du verbe FAIRE et ses emplois comme verbe opérateur, d'après la notion de Z. S. Harris.

FAIRE, verbe opérateur, se trouve dans les constructions de type (b):

(1a) Laure *explique ce sujet*

(1b) Laure *fait l'explication de ce sujet*

où le verbe FAIRE s'applique au SV de (1a) [*explique ce sujet*]. Le verbe FAIRE dans (1b) agit comme opérateur en faisant apparaître un GN [*l'explication de ce sujet*], sans qu'il y ait par rapport à (1a) une différence de sens.

Cependant il y a un aspect de ce verbe qui a été la cause de répliques successives, où la plupart des études ont essayé de faire cadrer leurs théories, leurs «modèles», à l'explication concrète de la construction en question; il s'agit, bien évidemment, de la construction causative du verbe FAIRE que nous pouvons trouver dans:

(2b) *Je fais travailler les filles*

(3b) *Je fais brûler du bois à Pierre*

où FAIRE agit comme une sorte d'auxiliaire<sup>2</sup> devant l'infinitif en attribuant à la phrase un sens causatif. Soit l'énoncé:

(4a) *Les enfants travaillent à la maison*

et par application du causatif FAIRE (que nous allons appeler tout simplement le «factitif» pour le distinguer d'autres possibles constructions causatives sans le verbe FAIRE),

[Factitif]—(4b) *Il fait travailler les enfants à la maison*

où s'est opéré un double changement dans la phrase. Tout d'abord, un changement de place syntaxique; le SN [*les enfants*] qui occupe la place syntaxique sujet dans la construction (a), va occuper la place syntaxique complément derrière l'infinitif dans la construction factitive (b) en étant à la fois le sujet de l'infinitif [*travailler*]. Et un deuxième changement avec l'apparition d'un agent [*Il*] qui occupe la place sujet dans la construction (b). Par ailleurs, nous avons une chaîne verbale [*faire travailler*] qui forme un groupe verbal complexe mais qui agit comme un seul verbe; un nouveau noeud verbal étroitement lié. Voyons cela à partir de (4b):

(4c) *Il LES fait travailler à la maison*

(4d) *Il LES Y fait travailler*

1 J. Giry-Schneider: *Analyse syntaxique des constructions du verbe FAIRE*, Université de Haute-Bretagne et L.A.D.L., 1973.

2 Damourrette et Pichon: *Des mots à la pensée*. EGLF, d'Artrey, Paris, 1911-1952, vol. 5, pp. 126-136.

Dans (4c) et (4d) les pronoms clitiques apparaissent devant la chaîne verbale parce que nous ne pouvons pas introduire un clitique complément, ni un SN complément, entre le factitif et l'infinitif<sup>3</sup>,

(4e) \*Il fait *les filles* travailler à la maison

(4f) \*Il fait *LES* travailler à la maison

comme nous pouvons le faire avec d'autres verbes qui ont aussi un emploi d'auxiliaire, C'est le cas de VOIR:

(5a) *Les filles* travaillent à la maison

(5b) Il voit travailler *les filles* à la maison

(5c) Il *LES* voit travailler à la maison

(5d) Il *LES Y* voit travailler

(5e) Il voit *les filles* travailler à la maison

Nous prenons ici comme points de repère pour le verbe FAIRE les données présentées par J. Giry-Schneider à propos du verbe opérateur FAIRE, par Damourette et Pichon à propos de l'auxiliaire FAIRE et par le G.A.R.S. à propos de la chaîne verbale [faire + Infinitif]. Notre propos: étudier les précédents de ces aspects dans quelques grammaires et textes classiques<sup>4</sup>. Pour ce faire, il nous paraît pertinent de distinguer trois emplois du verbe FAIRE:

- 1.— FAIRE verbe à plusieurs sens et verbe substitut
- 2.— FAIRE verbe opérateur [FAIRE + Nom de Nom]
- 3.— FAIRE dans la construction causative [faire + Inf.]

Et nous allons nous occuper dans cet article de l'emploi non causatif/factitif de ce verbe, parce que nous considérons que l'emploi de verbe opérateur est une variante du premier. Bref, dans les deux cas un pro-verbe recteur distinct du verbe auxiliaire non recteur de la construction causative/factitive.

## 2. FAIRE verbe à plusieurs sens et verbe substitut

Il s'agit d'un verbe d'un emploi très étendu. Littré présente dans son dictionnaire 83 sens différents de ce verbe.

3 Le G.A.R.S. (Groupe Aixois de Recherches en Syntaxe) nous fournit une excellente explication de la chaîne verbale [faire+Infinitif] et de ses propriétés syntaxiques ainsi que de sa combinatoire pronominale dans C. Blanche-Benveniste: *Pronom et syntaxe*, Sela-CNRS, Paris, 1984, pp. 186-203.

4 Nous avons consulté, en grande partie, les *Archives de la linguistique française*, collection de documents relatifs à la langue française publiés entre 1500 et 1900, micro-réédités sous la direction de B. Quemada, France Expansion, Paris, 1973. Nous avons trouvé 24 ouvrages qui traitent un ou divers aspects du verbe FAIRE. Et nous avons pu consulter quelques ouvrages sur le français classique, l'ancien français, et quelques grammaires historiques dont les références bibliographiques se trouvent dans les notes qui suivent.

«Mot à signification très-étendue qui, exprimant au sens actif ce que AGIR exprime au sens neutre, et au sens déterminé et appliqué à un objet ce que AGIR exprime au sens indéterminé et abstrait, dénote toute espèce d'opération qui donne être ou forme»<sup>5</sup>.

En tant que verbe ordinaire, il prend le sens de: réaliser, déterminer, fabriquer, créer, engendrer, exécuter, causer, agir, travailler, venir à bout, produire, composer, construire, tâcher de, susciter, exciter, raconter, amasser, constituer, disposer, être, donner, entreprendre, etc.<sup>6</sup> Verbes qui ont tous, selon J. Giry-Schneider, le trait sémantique [Action], ce qui va nous permettre d'appliquer FAIRE à un très grand nombre de verbes.

Nous pouvons lire dans un de ces textes classiques: «On ne *fait* pas des dents comme on *fait des poupées*»<sup>7</sup>, comme si l'auteur voulait condamner les emplois de FAIRE dans des sens autres que celui de FABRIQUER avec le trait [+ Action]. «J'ai bien FAIT» est considéré comme une forme du «mauvais langage»<sup>8</sup> quand on voulait dire «J'ai bien MANGÉ». Dans le même sens: «Voulez-vous FAIRE avec nous?» dans le sens de DÎNER, MANGER. «Voulez-vous FAIRE avec?» pour «Voulez-vous VENIR avec nous, ÊTRE avec nous?».

«Il FAIT dans les papiers, les vins» pour «Il TRAVAILLE dans les papiers. Il VEND des vins».

«FAIRE la messe» pour «LIRE, DIRE, CÉLÉBRER la messe».

«Cela ne me FAIT de rien» pour «Cela ne me TOUCHE de rien», «Cela m'EST bien égal». «J'ai FAIT mes trois cafés ce soir» pour «Je suis ALLÉ dans mes trois cafés ce soir».

Et FAIRE pour RENDRE dans:

«L'oisiveté nous FAIT vicieux»

«La vertu nous FAIT aimables»

«Il s'est FAIT fatigué».

Et «Il s'est FAIT prêtre, religieux» pour «EMBRASSER l'état ecclésiastique ou religieux».

Généralement ces tours avec FAIRE sont rejetés et considérés des exemples «du mauvais langage», ce que certains grammairiens de nos jours appelleraient des manifestations d'un langage pauvre. Comme nous dit Desgrouais, «c'est faute de savoir le terme propre qu'on a recours aux périphrases»<sup>9</sup>. Mais il y a déjà une nette conscience de cette valeur de proverbe

5 P.—E. Littré: *Dictionnaire de la langue française*, Encyclopaedia Britannica Inc., Chicago, 1987, vol. 3, p. 2.376.

6 TLF. *Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960)*, Editions du CNRS et Institut de la Langue Française, Nancy, 1980, vol. 8, pp. 595-609.

Et Abbé Feraud: *Dictionnaire critique de la langue française*, Chez Jean Massy Père et fils, Imprimeurs du Roi, 1787, p. 210.

7 J.E.F. Boinvilliers, *Petit vocabulaire comparatif du bon et du mauvais langage*, Imprimerie d'Aug. Delalain, Paris, 1829, p. 84.

8 L'Abbé N.J. Carpentier: *Dictionnaire du Bon Langage*, L. Grandmont-Donders, Imprimeur Libraire, Liège, 1860, p. 162.

9 Desgrouais: *Les Garconismes corrigés*, Imprimerie de J.-J. Robert, Imprimeur du Collège Royal, Toulouse, 1766, p. 110.

parce que le verbe FAIRE «s'applique à toutes sortes d'actions et d'opérations»<sup>10</sup>. Par ailleurs, très souvent ces tours fréquents avec FAIRE sont considérés des <régionalismes>. Nous avons là un terrain très riche en «fautes» pour les chercheurs de régionalismes qui, d'après eux, ne conviennent pas au <bel usage> très souvent dicté par les auteurs classiques comme Mme. de Sévigné<sup>11</sup> ou par la classe bourgeoise parisienne cultivée de nos jours, et à l'époque les gens près de la Cour. C'est le cas de plusieurs traités et dictionnaires<sup>12</sup>.

Nous remarquons d'emblée que la plupart de ces «fautes» avec le verbe FAIRE se trouvent commentées dans presque tous les traités concernant les fautes de français de différentes régions ainsi que dans les traités sur le <bon langage>. Nous pouvons lire, par exemple, dans le *Glossaire vaudois* la même faute que nous avons trouvée dans le *Petit vocabulaire comparatif du bon et du mauvais langage* de Boivinilliers:

«Faire dans les tissus, dans les vins» pour dire «FAIRE le commerce des vins, des tissus».

Pour les gasconismes, Desgrouais affirme que «les gascons mettent FAIRE pour plusieurs autres verbes, comme nous allons le voir dans les articles suivants»<sup>13</sup>.

FAIRE pour CUIRE: «Nous avons FAIT au four aujourd'hui».

SE FAIRE de quelqu'un pour le FRÉQUENTER: «Il ne faut pas SE FAIRE de ces gens-là».

FAIRE pour SE PORTER: «Que FAIT aujourd'hui un tel?».

FAIRE pour JOUER: «Ces enfants FONT à Colin-Maillard» ou «FAISONS au volant».

FAIRE pour AVOIR: «Hier FIT huit jours que je vous envoyai tel chose».

FAIRE la découverte pour FAIRE la couverture: «Allez FAIRE la découverte du lit».

Dans cet ordre de choses, il est intéressant de signaler que certains auteurs nous amusent parfois avec quelque anecdote imprégnée de considérations morales (c'est du bon langage / c'est du mauvais langage) et séparatrices (c'est du français / ce sont des gasconismes ou des provençalismes) à propos de la manière de parler. C'est le cas de l'historiette que Desgrouais nous explique pour nous dire que les gascons disent «FAIRE lumière» pour «ÉCLAIRER»:

«Une fervante de Mr. de Fontenelle éclairait à un Académicien de Marseille, qui fortoit de chez fon Maitre. Comme elle le faisoit mal, le Provençal lui dit: FAITES-MOI LUMIÈRE; je ne m'y vois pas dans les efcaliers. Voilà trois Gafconifmes, car les Provençaux font auffi ces fautes. Il devoit dire: éclairez-moi, je ne vois pas dans l'efcalier. Cette fervante fembloit ne pas entendre. Elle n'éclairait pas mieux, & le

10 J. Ch. Laveaux: *Nouveau Dictionnaire de la langue française*, 1820, p. 807.

11 Mme. de Sévigné est le modèle du <bon français> pour Desgrouais dans *Les Gasconismes corrigés*.

12 Dans l'ensemble des textes classiques sur la langue française qui étudient les régionalismes nous devons citer:

— P. M. Callet: *Glossaire vaudois*, G. Bridel ed., Lausanne, 1861.

— Desgrouais: *Les gasconismes corrigés*, Toulouse, 1766.

— I. Dory: *Wallonismes*, Société Liégeoise de Littérature Wallone, Liège, 1877-1878.

— J. B. Reynier: *Les Provençalismes corrigés*, 1878.

Mais cela peut être aussi un des sujets d'un *Dictionnaire des expressions vicieuses* de J. F. Michel, 1808, et même d'un *Dictionnaire historique d'argot* de L. Larchey, 1820.

13 Cf. Desgrouais..., pp. 109-110.

Provençal de réiterer fa priere & fes fautes. Mr. de Fontenelle qui fuivoit, dit: Excufez, Monfieur, cette pauvre fille; elle n'entend que le françois»<sup>14</sup>.

Gasconismes? Provençalismes? ou tout simplement un emploi généralisé du verbe FAIRE comme une forme verbale «passe-partout», une forme qui représenterait une certaine classe de verbes? Nous pensons que cette dernière solution, dans une perspective qui n'est pas «puriste» mais «descriptive», simplifie énormément l'explication de tous ces emplois du verbe FAIRE que nous avons commenté.

Pour les wallonismes<sup>15</sup>,

FAIRE pour JOUER: «Voulez-vous FAIRE avec nous?».

FAIRE pour FAIRE le commerce: «Il FAIT dans les meubles».

FAIRE pour MANGER: «J'ai bien FAIT».

FAIRE pour RENDRE: «Il s'est FAIT malade à travailler» ou «Il s'est FAIT soûl à boire du champagne».

FAIRE pour DIRE, PRÉTENDRE: «Il se FAIT beaucoup plus malade qu'il ne l'est».

Et pour les provençalismes<sup>16</sup>,

FAIRE pour TIRER: «FAIRE les cartes».

FAIRE un baptême pour TENIR un enfant sur les fonts du baptême.

FAIRE pour AVOIR: «FAIRE une longue maladie», «FAIRE quatre nourrices».

FAIRE fête pour ne pas TRAVAILLER ou CHÔMER.

FAIRE Saint Michel pour DÉLOGER ou DÉMÉNAGER.

FAIRE pour SAIGNER ou FEINDRE: «Le coeur me FAIT mal de l'entendre ainsi gémir».

SE FAIRE mal pour SE BLESSER: «Il s'est FAIT mal en tombant».

FAIRE lumière pour ÉCLAIRER.

SE FAIRE une entorse pour SE DONNER une entorse.

FAIRE pour RENDRE: «SE FAIRE malade».

FAIRE son chemin pour PASSER son chemin.

Toujours dans la même conception «puriste» du langage, d'autres auteurs vont nous parler de «expressions vicieuses»<sup>17</sup>;

FAIRE pour SE PORTER, ALLER bien/mal: «Que fait-il?» au lieu de «Comment VA-t-il?» ou «Comment SE PORTE-t-il?».

Et FAIRE pour TRAVAILLER: «Que FAIT-il?» au lieu de «TRAVAILLE-t-il?».

Et nous parler aussi de «expressions argotiques»<sup>18</sup>;

FAIRE pour FAIRE une conquête galante: «Tu as donc FAIT ton journaliste?».

FAIRE pour FAIRE la place, commercialement parlant: «De tous les points de Paris, une fille de joie accourait FAIRE son Palais Royal.»

FAIRE pour VOLER: «Son fils qui FAIT le foulard à ses moments perdus...».

FAIRE pour RISQUER au jeu: «Nous faisons l'absinthe au piquet à trois».

14 Cf. Desgrouais..., p. 113.

15 Cf. I. Dory..., pp. 202-204.

16 Cf. J. B. Reynier..., pp. 89-95.

17 Cf. J. F. Michel..., p. 88.

18 Cf. L. Larchey..., pp. 99-100 et 164-165.

FAIRE pour FAIRE caca: «Avec ses jambes en manche à balai, il peut FAIRE tout debout sans gêter ses mollets».

La FAIRE pour FAIRE CROIRE une chose qui n'est pas: «Je la connais celle-là, tu sais, il ne faut pas me la FAIRE».

FAIRE, REFAIRE au même pour TROMPER: «Les soldats s'imaginent toujours que les sergents-majors les REFONT au même».

FAIRE chibis pour S'ÉVADER: «S'il n'y a pas moyen de me FAIRE chibis d'ici, il n'y aura pas moyen plus loin».

FAIRE dans... pour FAIRE des affaires de...: «FAIRE dans la quincaillerie, la banque, etc.».

La FAIRE à... pour TROMPER en simulant tel ou tel sentiment: «Il nous la FAIT à l'héroïsme» pour «Il essaie de nous FAIRE CROIRE à son héroïsme».

Et tout un tas d'autres expressions classiques qu'on pourrait classer selon le type de syntagme régi par le verbe:

[FAIRE + SN]	FAIRE la cambriole = FORCER la porte d'une chambre FAIRE la paire (de jambes) = SE SAUVER FAIRE la souris = DÉVALISER FAIRE la veinne = TUER la vieille femme FAIRE le paysan = VOLER au jeu dans un cabaret FAIRE les monacos = VOLER l'argent FAIRE l'homme = SE PROSTITUER par métier FAIRE un caillou = DIPER un naïf acheteur FAIRE Joseph = TROMPER maritalement FAIRE ksi-ksi = AGAGER, CHERCHER à mettre aux prises FAIRE Godard = CREVER de faim
[FAIRE + S. Adj.]	La FAIRE belle = ÊTRE heureux FAIRE trente-et-un = PALPITER, AVOIR trente-et-un battements de coeur à la minute
[FAIRE + S. Prép.]	La FAIRE à la pose = PRENDRE de grands airs La FAIRE à la blague = FAIRE en manière de plaisanterie FAIRE aux cliquettes = RENVERSER d'un croc en jambe FAIRE du suif = TRICHER
[FAIRE + S. Advb.]	SE FAIRE dessous = TOMBER en enfance
[Pron. + FAIRE]	En FAIRE = VOLER au jeu Y FAIRE = CONSENTIR, APPROUVER

Dans tous ces verbes ou expressions proposés à la place du verbe FAIRE, nous retrouvons toujours comme points communs le trait sémantique [+ Action] et le même type de sujet caractérisé par le trait [+ humain]. C'est pour cela que Laveaux dans son *Nouveau Dictionnaire de la langue française* propose AGIR comme synonyme de FAIRE:

«On FAIT une chose; on AGIT pour la FAIRE. Le mot FAIRE suppose, outre l'action de la personne, un objet qui termine cette action, et qui en soit l'effet: celui d'AGIR n'a point d'autre objet que l'action et le mouvement de la personne, et peut

de plus être lui-même l'objet du mot FAIRE. L'ambitieux pour FAIRE réussir ses projets, ne néglige rien; il FAIT tout AGIR. La sagesse veut que dans tout ce que nous FAISONS nous AGISSIONS avec réflexion»<sup>19</sup>.

Il s'agit, évidemment, d'un procédé très productif comme le signale J. Giry-Schneider<sup>20</sup>; parce que a priori tous les verbes d'action à sujet [+ humain] pourraient être remplacés par FAIRE et les emplois effectifs de ce verbe seraient dépendants du contexte socio-culturel. Tout ceci nous confirme notre intuition initiale de considérer le verbe FAIRE, dans tous ces cas où il est employé à la place d'un autre verbe ou expression, comme une pro-forme, un pro-verbe. Mais ceci dans un sens plus large que celui qui a été soutenu jusqu'à maintenant. C'est-à-dire, FAIRE a été considéré un pro-verbe seulement dans le cas où il remplace un verbe intransitif ou pronominal, un verbe transitif avec son complément d'objet et un SV avec le clitique LE<sup>21</sup>:

Pierre COURT.— Que FAIT-il? (FAIRE = COURIR)

Pierre S'HABILLE.— Que FAIT-il? (FAIRE = S'HABILLER)

Pierre n'a pas ÉCRIT à sa tante. Il LE FERA (LE FAIRE = ÉCRIRE)

Pierre ne TRAVAILLE pas autant qu'il LE FAISAIT l'année dernière (LE FAIRE = TRAVAILLER)

Pour tous ces cas on a parlé de verbe <vicair>, c'est-à-dire, verbe remplaçant. Toujours est-il qu'une étude syntaxique du pro-verbe FAIRE devrait distinguer tous les cas où ce verbe peut remplacer un seul verbe des cas où il peut remplacer des structures plus complexes [verbe + complément], mais aussi des cas où il peut être paraphrasé par un autre verbe avec toutes ses constructions possibles (pronominale, impersonnelle, comparative...) et leurs restrictions.

Nous employons, donc, le terme de pro-verbe pour tous ces cas de substitution ou de paraphrase puisque nous estimons que la possibilité d'être une pro-forme est une caractéristique du verbe indépendamment du type de structure qu'il puisse régir. Ce pro-verbe représente la classe des verbes d'action du français contemporain à sujet [+ humain].

Finalement nous devons constater que ce recours à la substitution du verbe moyennant le verbe FAIRE se trouve déjà en ancien français. L'ancien français fait un grand usage de FAIRE en tant que substitut unique (verbe vicair) dans les constructions avec négation. Dans ces cas-là, la proposition avec le verbe FAIRE doit être symétrique à la première proposition où se trouve le verbe substitué:

«Vouz n'AMEZ pas si con je FAZ, fet messire Gauvain» (P., 8.736-7).

«Ele VALT mielz que vos ne FETES» (P., 5.405).

«Je vous AIM plus que vos ne FACIES mi»<sup>22</sup> (Auc., 14, 16).

19 Cf. J. Ch. Laveaux..., p. 809.

20 Cf. J. Giry-Schneider..., pp. 16-24.

21 Cf. J. Dubois: *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, Paris, 1973 (page 506 de la traduction espagnole de Alianza Editorial).

22 Les exemples sont tirés de L. Foulet: *Petite syntaxe de l'Ancien Français*, Librairie Ancienne Honoré Champion, Edouard Champion, Paris, 1923, pp. 180-187.

Dans ces usages de l'ancien français FAIRE peut remplacer un verbe qui ne marque pas le mouvement ni une activité bien définie, comme dans l'exemple suivant:

«Ele VALT mielz que vos ne FETES» («Elle vaut mieux que vous ne valiez» ou plus simplement «Elle vaut mieux que vous»).

Il s'agit d'un vrai verbe vicair. L. Foulet nous rappelle que pour les verbes ÊTRE et AVOIR —les vrais auxiliaires— la substitution n'est pas possible. Dans ces cas on répète l'auxiliaire ESTRE ou AVOIR:

«Je n'en suie mie a deus doie  
d'amer dame si souveraine,  
se je bien i metoie paine.  
Si ESTES, fet el, se devient» (Ch., 78-81).

Et on remplace tout autre verbe par FAIRE:

«Quidiez que je ne vous conuisse?  
Si FAZ certes, bien vos conois» (P., 794-5).

En ancien français FAIRE est, par conséquent, dans ce type de constructions, une sorte d'auxiliaire qui s'est presque vidé de son contenu propre. Cet usage du verbe FAIRE était encore courant au XVII<sup>e</sup> siècle:

«Je te TRAITERAI comme j'ai FAIT mon frère»<sup>23</sup> (Corn., Hor., II, 5, 604).

Il prend toujours la signification et les propriétés du verbe qui l'a précédé:

«Un homme n'AIME plus tant le jeu qu'il FAISAIT» (et non «qu'il le faisait».  
«Qu'il faisait» = «qu'il aimait») <sup>24</sup>.  
«Je n'ÉCRIS plus tant que je FAISAIS autrefois» (c'est-à-dire, «que j'écrivais») <sup>25</sup>.

Il prend donc les régimes qu'ont les verbes qu'il remplace:

«Il n'AIME pas tant sa femme qu'il FAISAIT» (c'est-à-dire, «qu'il l'aimait») <sup>26</sup>.

Pour Vaugelas, le plus grand grammairien «puriste», se servir de FAIRE pour éviter une répétition est un «secours que notre langue nous donne, et un avantage que nous avons pour éviter cet inconvénient». Ce recours à la substitution, Vaugelas nous le propose pour les cas où on fait régir à FAIRE le même complément que régite le verbe pour lequel nous l'employons:

23 Cf. Foulet..., pp. 168-172.

24 Exemple extrait de Gaston Cayrou, *Le français classique*, p. 379; et de l'Abbé N. J. Carpentier..., p. 163.

25 Exemple cité par l'Abbé Feraud..., p. 211; et par Girault-Duvivier: *Grammaire des grammaires*, Janet et Cotele Libraires, Paris, 1834, p. 74 des *Remarques détachées*.

26 Cité par Laveaux..., p. 808.

«Il ne les a pas si bien APPRESTÉES qu'il FAISOIT les autres» («qu'il apprestoit les autres»).

«Il n'a pas si bien MARIÉ sa dernière fille, qu'il a FAIT les autres» («qu'il a marié les autres») <sup>27</sup>.

Bien que pour l'Académie Française la répétition du premier verbe n'ait rien de désagréable malgré la commodité du verbe FAIRE pour l'éviter.

En fait, tout se passe comme si au départ FAIRE dans ces emplois de substitut verbal était un verbe remplaçant, vidé de traits sémantiques, pouvant s'accommoder à n'importe quel contenu et étant un substitut de verbe comme le pronom peut être un substitut de nom. Et, au profil des siècles, il se serait limité, dans son emploi de verbe vicaire seulement, à une classe sémantique de verbes; ce qu'on pourrait appeler les verbes d'action à sujet [+ humain]. La preuve:

— Que FAIT-il? — Il TRAVAILLE

Il PENSE

?Il PENSE À nous

\*Il AIME cette histoire

\*Il EXISTE

\*Il RESSEMBLE à Marie

— Que FAIT le temps? — Il DONNE de l'expérience à l'homme

Pour expliquer ce dernier énoncé à sujet [- humain], nous ne pouvons le faire qu'en parlant des emplois du verbe au sens propre et au sens figuré, l'énoncé «Que FAIT le temps? IL donne de d'expérience à l'homme» ayant un sens figuré.

### 3. FAIRE verbe opérateur

Nous devons à Z. S. Harris la notion de verbe <opérateur> qui a été appliquée par M. Gross à la grammaire du français. Les verbes <opérateurs> sont une famille de verbes possédant certains compléments complexes. Ce sont les verbes qui peuvent avoir un complément qui soit un prédicat (SV) à l'infinitif ou une proposition entière introduite par la conjonction de subordination QUE.

J. Giry-Schneider dans son étude sur le verbe opérateur FAIRE nous fait remarquer que si on compare entre elles les phrases:

(6a) Jean *a décrit la scène*

(6b) Jean *a fait la description de la scène*

on dira que le verbe FAIRE s'applique au SV [*a décrit*] et que cette opération fait apparaître un GN (groupe nominal) [*la description de la scène*]. Par conséquent, le verbe FAIRE agit comme un opérateur sans apporter une différence de sens appréciable.

<sup>27</sup> Cf. Favre de Vaugelas: *Observations de l'Académie Française sur les Remarques de M. de Vaugelas*, Jean Baptiste Coignard, Imprimeur ordinaire du Roy, & de l'Académie Française, Paris, 1704, pp. 512-515.

Ce phénomène a été, plus ou moins, observé par différents grammairiens classiques (XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles). Mais ils ne remarquent dans cela que les suites [FAIRE + substantif], sans découvrir dans tout ce grand ensemble de constructions celles qui font apparaître un GN complexe, [FAIRE + GN (N de N)]:

(1b) *Laure fait l'explication de ce sujet.*

Ce qui attire leur attention, c'est la fusion qui s'établit entre le verbe FAIRE et le substantif qui le suit. La plupart de ces auteurs explique cela en soulignant que FAIRE se joint à divers substantifs avec lesquels il forme des phrases qui peuvent se résoudre par des verbes primitifs ou dérivés, qui répondent à chacun de ces substantifs. Ainsi,

«FAIRE des plaintes» se résout par «SE PLAINDRE»  
 «FAIRE grâce» par «GRATIFIER»  
 «FAIRE gloire» par «SE GLORIFIER»  
 «FAIRE une résolution» par «RÉSoudre»  
 «FAIRE estime» par «ESTIMER»<sup>28</sup>

L'intérêt de cette adjonction pour ces grammairiens se trouve dans la possibilité d'expliquer un grand nombre de verbes. C'est le cas de J. Ch. Laveaux:

«DONNER = FAIRE un don»  
 «OFFRIR = FAIRE offre»  
 «MENTIR = FAIRE un mensonge»  
 «CARESSER = FAIRE des caresses»  
 «DÉFENDRE = FAIRE défense»  
 «SE PROMENER = FAIRE une promenade»  
 «VENDANGER = FAIRE vendange»  
 «MOISSONNER = FAIRE la moisson»  
 «ALLER et VENIR = FAIRE des allées et des venues»<sup>29</sup>  
 «EXCUSER = FAIRE excuse»<sup>30</sup>  
 «ÉCARTER = FAIRE les cartes»  
 «VANTER = FAIRE un mérite»<sup>31</sup>  
 «ADDITIONNER = FAIRE une addition»<sup>32</sup>

Et très souvent sont mêlées les constructions [FAIRE + Nom], «FAIRE un don», et [FAIRE + GN], «FAIRE un don de N» avec ce qu'on pourrait appeler des locutions diverses ou des emplois particuliers. Du Marsais dans sa *Logique et Principes de Grammaire* nous signale:

28 Cf. Gaston Cayrou..., p. 380.

29 Cf. J. Ch. Laveaux..., p. 808.

30 Cf. l'Abbé Carpentier..., p. 164.

31 P. J. Leroux: *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, ... etc.*, Pampelune, 1786, pp. 492-493.

32 Cf. l'Abbé Carpentier..., p. 163.

«...souvent un nom est mis sans prénom ni préposition après un verbe qu'il détermine; ce qui arrive en deux occasions (...) 2.<sup>o</sup> Cela se fait aussi pour abrégé, par ellipse, ou dans des façons de parler familières et proverbiales, ou enfin parce que les deux mots ne font qu'une sorte de mot composé: ce qui sera facile à démêler dans les exemples suivants:

FAIRE vie qui dure	FAIRE cas de quelqu'un
FAIRE bonne chère	FAIRE alliance
FAIRE envie	FAIRE marché
FAIRE corps neuf	FAIRE argent de tout
FAIRE réflexion	FAIRE provision
FAIRE honte	FAIRE semblant
FAIRE honneur	FAIRE route
FAIRE peur	FAIRE front
FAIRE plaisir	FAIRE face
FAIRE difficulté» <sup>33</sup>	

G. Ménage dans les *Observations sur la langue française* défend ces façons de parler:

«Je FAIS estat de partir demain» — — — FAIRE état  
 «Vous m'avez FAIT un bon office» — — — FAIRE office

où «FAIRE estat = RESOUDRE» et «FAIRE office = RENDRE un office». Dans cet emploi particulier, «parler avantageusement de quelqu'un»<sup>34</sup>. L'Académie Française conseille l'emploi de l'expression «FAIRE pièce» là où Vaugelas l'avait condamné dans ses *Remarques* parce qu'il n'y a pas d'article dans le nom «pièce». Néanmoins pour l'Académie il y en a beaucoup d'autres que l'on emploie sans article, comme «FAIRE affront»<sup>35</sup>.

Pour tous ces exemples donnés par ces auteurs du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, il nous faudrait avoir plus d'éléments de toutes ces suites mentionnées [FAIRE + substantif] pour pouvoir étudier le type de construction dans lequel celles-ci peuvent se trouver, ainsi nous pourrions discerner entre les cas de construction à verbe opérateur FAIRE des autres cas où FAIRE a un emploi particulier dans une locution, ou des cas où il ne fait pas apparaître un SV complexe.

#### 4. En guise de conclusion: FAIRE pro-verbe

En suivant le fil de notre raisonnement, que nous avons essayé d'exposer tout en commentant les observations des auteurs classiques, il nous semble évident maintenant de dire que le verbe opérateur FAIRE se comporte aussi dans ces cas de nominalisation comme un pro-verbe. Et qu'il peut se présenter dans une constructions syntaxique spécifique; celle

33 Du Marsais: *Logique et Principes de Grammaire*, Briasson Libraire, Le Breton premier Imprimeur du Roi et Herissant Fils Libraire, Paris, 1769, pp. 397-399.

34 G. Menage: *Observations sur la langue française*, Paris, 1675-1676, pp. 567-568.

35 Cl. Favre de Vaugelas, *Observations...*, pp. 300-302.

qui a été étudiée dans l'étude transformationnelle de J. Giry-Schneider. Nous estimons, donc, qu'il s'agit toujours d'un emploi de FAIRE, en tant que substitut verbal d'un autre verbe, à GN complexe (Nom de Nom).

Cependant un problème peut se poser si nous considérons FAIRE, dans ce type de constructions [FAIRE + Nom de Nom], un pro-verbe pour expliquer certains cas de substitution. Nous avons déjà souligné que FAIRE ne semble pas pouvoir être un pro-verbe du verbe AVOIR ou ÊTRE. Ni des deux verbes auxiliaires ni des deux verbes recteurs à sens plein. Nous constatons en français contemporain l'impossibilité de certaines paraphrases:

(7a) Aujourd'hui Pierre A 40 ans

(7b) Aujourd'hui Pierre FAIT 40 ans (avec toute une autre interprétation: «a l'air d'avoir», «semble avoir»)

(8a) Marie EST la fille de ma tante

(8b) Marie FAIT la fille de ma tante («interprète», «joue le rôle de...»)

(8c) Marie FAIT fille de ma tante («semble être»)

Le problème se pose quand on considère certaines équivalences données par J. P. Callet<sup>36</sup>:

«FAIRE une maladie = AVOIR EU une maladie  
AVOIR EU une longue maladie»

où «FAIRE une maladie» peut être paraphrasé par «ÊTRE malade» [ÊTRE + Adj.]. Il nous semble qu'à partir de ce dernier type de paraphrases entrent en ligne de compte les constructions adjectivales du verbe ÊTRE en rapport avec la construction correspondante [FAIRE + Nom] pour expliquer cette possible substitution. Et sur ce dernier point nous pensons être arrivé au-delà des aspects qui nous ont occupé et intéressé dans cet article.

---

36 Cf. J. P. M. Callet..., p. 96.